La loi sur les métropoles et l'action publique territoriale a été définitivement adoptée par le Parlement le 19 décembre à la suite de la commission mixte paritaire, présidée par Jean-Pierre Sueur le 17 décembre au Sénat qui, au terme de cinq heures de débat, a permis un accord entre les représentants des deux assemblées.

A lire :
>> L'intervention de Jean-Pierre Sueur en dernière lecture
>> Le dossier législatif complet

Dans la presse :

>> La Gazette des communes

>> Public Sénat

>> Le Courrier des maires

>> Localtis.info

>> News Press

>> Weka

>> Business Immo

>> Le Nouvel Observateur
.

Phoca PDF